Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 11 (1899)

Heft: 4

Artikel: Gravure et photographie

Autor: Vidal, Léon

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-523969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Gravure et photographie.

et sous la signature de M. Léon Vidal un article fort intéressant et empreint du plus parfait bon sens.

Voici un entrefilet publié récemment dans plusieurs des grands journaux périodiques :

« L'autre jour, nous regrettions que le conseil municipal ait voté une somme de quarante mille francs à des graveurs chargés de reproduire les toiles qui ornent l'Hôtel de Ville.

Il nous semblait que la photographie, ou la photogravure, eût rempli le même but et, coûtant moins cher, eût permis, avec le restant de la somme, de faire d'autres acquisitions intéressantes.

A cela on nous répond qu'il serait bon de remettre en honneur la gravure, qui est un art de patience, de noblesse et de raffinement.

C'est très joli cela, mais il y a bien d'autres arts de patience et de noblesse qui ont fait la joie artistique de nos ancêtres.

S'il les fallait tous encourager, le Conseil municipal et tout l'argent des contribuables n'y suffirait pas.

Il est peut-être moins poétique, mais plus raisonnable, de tenir compte des progrès réalisés. »

Ce fait n'est certes pas isolé; tous les jours nous entendons exprimer la même idée du respect de la gravure, si malheureusement atteinte par les procédés photographiques de copie et de gravure chimique et galvanoplastique.

En vérité nous ne comprenons pas où l'on veut en venir.

L'art de la gravure au burin, à l'eau-forte, à l'aquatinte, etc., est évidemment un art infiniment respectable, et il l'était surtout à l'époque où la copie des œuvres des maîtres ne pouvait être exécutée et vulgarisée que grâce à ce moyen de reproduction.

Mais il faut bien reconnaître que chaque graveur, généralement doué de sentiments artistiques à lui personnels, était un interprète plutôt qu'un copiste absolument fidèle.

La preuve en est facile à faire. Il suffit de se procurer plusieurs estampes du même sujet gravées par divers auteurs et de les comparer entre elles; jamais on ne retrouvera une ressemblance, ou mieux, une identité parfaite entre les diverses copies.

Prenons comme exemple le tableau de la Joconde que maints graveurs ont copié; il en est, à la calchographie du Louvre, des exemplaires dus à plusieurs auteurs différents.

Aucune de ces épreuves ne ressemble ni à l'original ni aux autres gravures.

Tandis qu'une bonne photographie, telle qu'on les exécute aujourd'hui, surtout avec l'aide de procédés orthochromatiques, ressemble absolument à la Joconde du Louvre, dont elle est l'exact et immédiat reflet.

Y a-t-il lieu de regretter que la photographie seule soit désormais chargée de créer le document authentique, et faut-il, par respect pour l'habileté, la patience minutieuse du graveur, négliger ce moyen merveilleux de copie, au profit d'interprétation? Si dignes d'intérêt qu'elles soient, elles ne sauraient plus servir à la reproduction des œuvres dont on veut la copie absolument identique.

Il est surprenant qu'en un moment de notre civilisation où les idées de progrès s'imposent, il y ait encore un culte des traditions tellement enraciné, que l'extirpation en soit si difficile nonobstant les meilleures raisons à opposer à sa persistance.